



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA
M.R.C. DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

Est donné aux personnes et organismes intéressés par une résolution modifiant le calendrier des séances du conseil de la Municipalité de Kamouraska applicable au mois d'octobre 2026.

QUE lors de la séance ordinaire tenue le 8 décembre dernier, le conseil de la municipalité a adopté une résolution numéro 25-12-271 afin de modifier la date de la tenue de la séance ordinaire du mois d'octobre 2026 au calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2026 dont voici la description :

RÉSOLUTION POUR REPORTER LA DATE DE LA TENUE DE LA SÉANCE ORDINAIRE PRÉVUE LE 12 OCTOBRE 2026
- MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL – NOVEMBRE 2025 - « MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA »

25.12.271 RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté à la séance ordinaire du 10 novembre dernier un calendrier mais qu'une correction doit être apportée pour la tenue de la séance ordinaire d'octobre 2026 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Christian Drapeau
APPUYÉ PAR Bertin Ouellet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la date prévue de la tenue de la séance ordinaire du 12 octobre 2026 est reportée au **13 octobre 2026 à 20H00 P.M.** tel que prévue au calendrier adopté en novembre 2025.

QU'UN avis public de ce changement soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

DONNÉ À KAMOURASKA, CE 11^{er} JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2025.

Mychelle Lévesque,
Directrice générale &
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mychelle Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Kamouraska, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 11 décembre 2025 entre 11H30 et 12H30. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11 décembre 2025.

Mychelle Lévesque



Kamouraska | 67 avenue Morel | Québec | G0L 1M0 | 418 492-6523
www.kamouraska.ca | Facebook : Municipalité de Kamouraska

